

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 29 Mars 2022

Délibération N° 2022- 882 portant sur : Budget Primitif Commune 2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 22 Mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire.

A été nommé secrétaire de séance : Madame BOURLIATAUD Isabelle

Présents :

Mesdames BOURLIATAUD Isabelle, BOUTHIER Marie – Laure, GIBORY Brigitte, BOIRAT Aurélie, CLAIRE Mélissa, RAFFIER Françoise,

Messieurs DIDIERRE Jean-Gérard, MONZAUGE Christian, FRACHET Lucien, LE GRAND Yannick, ROLLAND Jean,

Absents représentés :

COTTON Dominique, pouvoir à Madame RAFFIER Françoise
CHALARD David, pouvoir à Monsieur DIDIERRE Jean-Gérard.

Absente excusée :

BOIRAT Aurélie

Membres	13
Présents	10
Représenté	2
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant et vous invite à adopter le budget primitif 2022 de notre commune.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section de fonctionnement	688 102.15	64 723.61	752 825.76	752 825.76		752 825.76
Section d'investissement	196 845.96		196 845.96	132 122.35	64 723.61	196 845.96
Total	884 948.11	64 723.61	949 671.72	884 948.11	64 723.61	949 671.72

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
0 11	Charges à caractère Général	285 511.42		285 511.42
0 12	Charges de Personnel	291 947.28		291 947.28
65	Autres charges de gestion courantes	91 698.00		91 698.00
0 14	Atténuation de produits	9 625.00		9 625.00
66	Charges financières	5 320.45		5 320.45
67	Charges exceptionnelles	3 000.00		3 000.00
0 42	Opération de transferts		22 642.41	22 642.41
0 22	Virement à la section Investissement		42 081.20	42 081.20
68	Provisions dépréciation	1 000.00		1 000.00
D002	Résultat reporté			
	Total	688 102.15	64 723.61	752 825.76

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
70	Produits des services du domaine	31 926.00		
73	Impôts et taxes	317 665.00		
74	Dotations Subventions et participations	270 081.12		
75	Autres produits de charges courantes	18 169.24		
0 13	Atténuation charges personnel	20 731.35		
78	Dépréciations Provisions	1 000.00		
R002	Résultat reporté	93 253.05		
	Total	752 825.76		752 825.76

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
21	Immobilisations corporelles	97 532.63		97 532.63
16	Emprunts et dettes assimilées	40 200.00		40 200.00
041	Opérations patrimoniales			
20	Fonds de concours	2 304.00		2 304.00
D001	Résultat reporté	56 809.33		56 809.33
	Total	196 845.96		196 845.96

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
13	Subventions d'investissement	49 811.91		49 811.91
10	Dotations Fonds divers et réserves	81 810.44		81 810.44
16	Emprunts Caution	500.00		500.00
040	Opérations de transferts		22 642.41	22 642.41
041	Opérations patrimoniales			
0 21	Transfert		42 081.20	42 081.20
R001	Résultat Reporté			
	Total	132 122.35	64 723.61	196 845.96

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif 2022 du budget principal de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance de conseil municipal se termine à

Fait à La Croisille S/Briance le 29 Mars 2022.

**Le Maire,
Jean-Gérard DIDIERRE**

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

31 Mars 2022

ID : 087-218705101-20220331-2022882-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

